



Développer les énergies renouvelables en soutenant la création d'une coopérative citoyenne de production

Etince)(e

Avec le soutien financier de la région Bourgogne-Franche-Comté et l'Ademe



Accélérer les énergies renouvelables et citoyennes en Bourgogne Franche-Comté

28 avril 2022
Pays Avallonnais
Emmanuelle Petitdidier



CoopaWatt – programme Etincelle

- CoopaWatt a été créée en 2016. Son objectif : accompagner et accélérer la transition énergétique citoyenne / fédérer les acteurs des territoires / valoriser localement les ressources énergétiques. Une équipe de 8 salariés basés à Lyon, dans le Morvan et en Ardèche
- En Bourgogne Franche-Comté, grâce à un financement ADEME et Région :



Une boîte à outils au service des projets collectifs citoyens

NOS MISSIONS :



SENSIBILISER ET INFORMER

sur les énergies renouvelables citoyennes.

ACCOMPAGNER LES PROJETS

pour favoriser le portage local et collectif des projets.



SOUTENIR LEUR MISE EN ŒUVRE

ingénierie technique, juridique et financière ; mobilisation et organisation collective.



METTRE EN RÉSEAU

les initiatives et permettre le partage d'expériences.



METTRE À DISPOSITION DES OUTILS

pour répondre aux besoins spécifiques de chaque initiative.

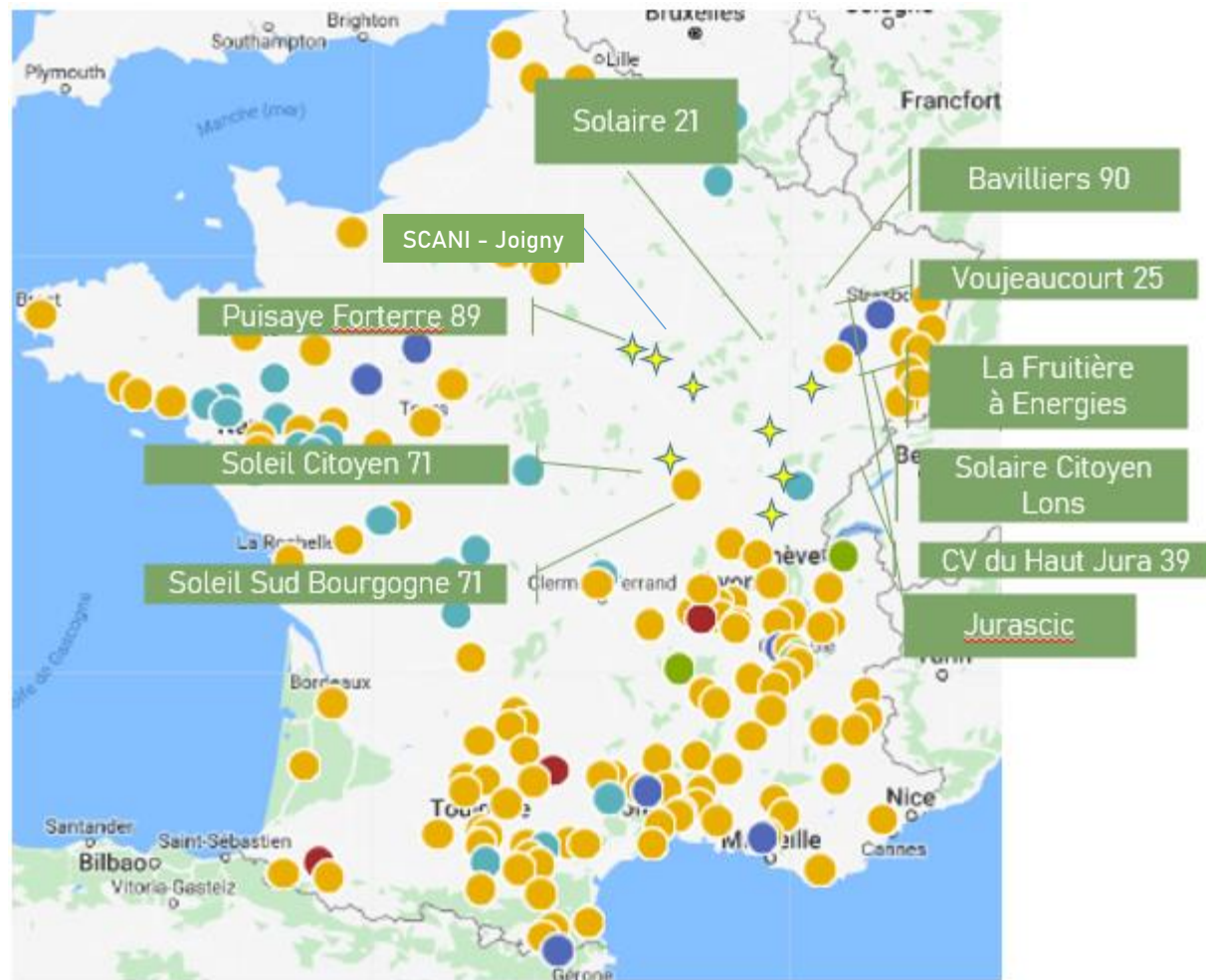
Accélérer les énergies renouvelables et citoyennes en Bourgogne Franche-Comté

Partout en France, des citoyen.ne.s et des collectivités locales se mobilisent pour valoriser les ressources renouvelables grâce à des projets de production d'ENR.

Ce que l'énergie citoyenne a de particulier, c'est de faire participer les acteurs locaux, les citoyens du territoire au financement et à la gouvernance des projets, pour maîtriser les décisions et les bénéfices

L'énergie citoyenne : un mouvement national

—
—
—
**Ça bouge en
BFC !**





Les grappes PV et les coopératives citoyennes

Qu'est-ce qu'un **projet participatif et citoyen** ?

**Des acteurs
du territoire**



**Une société
locale de
production
d'énergie
construite
collectivement**



Des valeurs communes :
ancrage territorial,
investissement local et
collectif, gestion
participative, respect de
l'environnement, maîtrise des
consommations d'énergie



**De nombreux
bénéfices
générés pour
le territoire
et ses
habitants**



**Une
production
d'énergie**



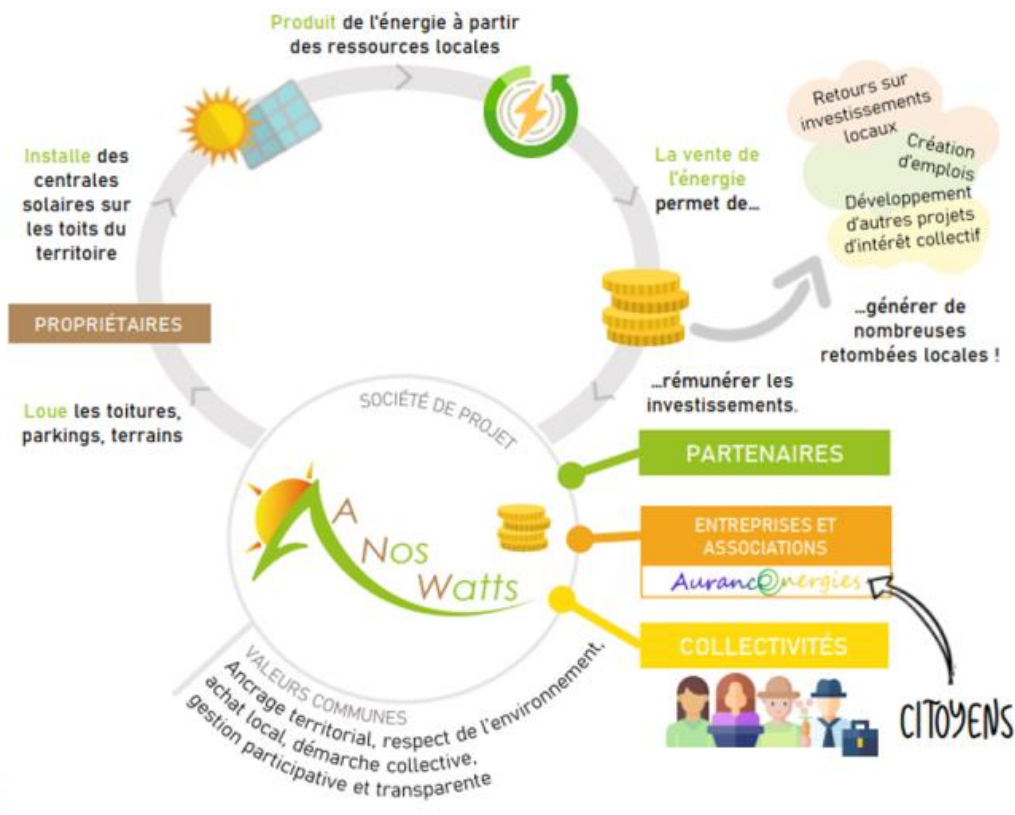
**Des
ressources
disponibles
localement
valorisées**

Les tâches

- ✓ Constituer le groupe local et organiser son fonctionnement
- ✓ Communiquer, mobiliser des bénévoles, des souscripteurs (individuels ou collectivités)
- ✓ Repérer des toitures potentielles, analyser le productible et la réalité financière
- ✓ Créer la société qui portera le projet : rédaction des statuts et organisation de la gouvernance



L'exemple d'A Nos Watts : une inspiration pour la CCAVM ?



Contexte :
La volonté de la collectivité Annonay Rhône Agglo de développer le photovoltaïque citoyen en s'appuyant sur une structure citoyenne : Aurance Energies.

Les étapes

- Repérage de toitures par la collectivité / une grappe a été pré-identifiée constituant le démarrage / l'impulsion du projet. Ces toitures ont fait l'objet d'études d'opportunité.
- Lancement d'un AMI par la collectivité visant à la création d'une société qui réunit Annonay Rhône Agglo (45 %), Aurance Energie (33%) - portage de l'investissement citoyen = investissement intermédiaire), Energie Partagée Investissement (ingénierie financière + investissement) et Coopawatt (participation symbolique) => le but de l'AMI était de trouver des partenaires pour construire cette société. A Nos Watt a été créée, elle constitue la société territoriale.

Implication de la collectivité :

- investissement financier : 45% des parts, ce qui représente un investissement d'environ 100k€ (sur un investissement total de 1,8M€).
- Investissement politique : il est nécessaire. Un soutien de la part des élus, un relais de communication, une connaissance du dossier pour en faire la promotion à de multiples occasions, notamment auprès des élus des communes pour qu'elles mettent à disposition des sites.
- Investissement en temps de travail : assez important au début, notamment pour
 - trouver des sites auprès des communes (mais ce temps peut être partagé avec les citoyens),
 - communiquer auprès des différentes communes (intervention en conseils municipaux, lien avec les communes, organisation d'une étude d'opportunité... (ça on peut le faire aussi, un premier tri avant AMI)
 - pour lancer l'AMI et choisir le candidat.
 - Un temps non négligeable sur la rédaction des statuts de la société territoriale
 - Puis enfin dans le déroulé du projet la mise en lien, le relais d'information avec les communes.

Intérêt des projets collectifs

VS projets individuels

Mutualiser

- Les **capacités d'investissements** – possibilités de plus grandes installations
- Les **risques** – répartir les risques sur plusieurs centrales
- Les **Compétences** – individuelles au service du collectif. Externes (BE, MO) → qualité des installations

VS investisseurs externes

Maximiser les retombées locales

- **Gouvernance locale** – les centrales € aux personnes du territoire
- Location des sites / Fiscalité
- **Construction / exploitation / maintenance** – Entreprises locales
- Retour sur investissement pour actionnaires locaux
- Réinvestissement des bénéfices dans d'autres projets territoriaux



De multiples façons de participer

Tout le monde

- Je mets à disposition **un site** dont je suis propriétaire
- Je prends **des actions** dans la société locale de production
- Je mets à disposition **mon énergie / mes compétences** au sein du groupe porteur du projet
- Je diffuse la **démarche** autour de moi

Une collectivité

- J'apporte un **soutien politique** et promeut la démarche
- Je contribue à **l'animation territoriale** (*possibilité d'un soutien régional à la mise en place d'une mission d'animation externe*)
- J'apporte un **soutien financier** par avance remboursable, garantie d'emprunt...



- ✓ Organisation de réunions publiques d'information
- ✓ Formation : savoir estimer le productible d'une toiture, choisir son statut de société, utiliser un outil d'analyse de plan d'affaires prévisionnel, etc.
- ✓ Appui à la structuration du groupe, à l'organisation de sa gouvernance
- ✓ Aide à la mobilisation de bénévoles, de souscripteurs, etc.
- ✓ Appui à la recherche de sites (toitures principalement)
- ✓ Mise à disposition de ressources, mise en réseau
- ✓ Etc !

Contact : Emmanuelle Petitdidier – CoopaWatt
06 95 54 27 28 – emmanuelle.petitdidier@coopawatt.fr

